

PRÉVU DEVANT LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE**Le sit-in des résidents empêché par la police**

Le sit-in des médecins résidents, prévu devant la présidence, a été violemment empêché. Une centaine d'interpellations ont été enregistrées dans les rangs des manifestants. Les grévistes bouclent, aujourd'hui, leur centième jour de débrayage. Toujours aucune solution à l'horizon.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les médecins résidents n'ont finalement pas réussi à atteindre le palais d'El Mouradia. Le Collectif autonome des médecins résidents (Camra) a tenté d'organiser, hier, un sit-in national devant la présidence. L'objectif : interpellier le président afin de trouver une sortie de crise à leurs problèmes. Les services de sécurité ont empêché les manifestants d'accéder au lieu du rassemblement. Une centaine d'interpellations ont été enregistrées selon les représentants du Camra.

Tous les accès à la présidence ont été encerclés par les services de sécurité. Devant les arrêts de bus du Golf, un dispositif a été mis en place pour vérifier l'identité des usagers. Les médecins résidents sont immédiatement forcés de remonter dans les bus. Dans les rues alentour, tous les groupes de plus de trois personnes sont inter-

pellés pour vérification des papiers. Une vingtaine de résidents ont été encerclés sur le trottoir en face de l'hôtel El Djazaïr. De violents affrontements ont été enregistrés après que les forces de l'ordre ont tenté de les disperser. Un grand nombre de manifestants a été violemment embarqués dans des fourgons pour être déposés à la gare routière du Caroubier. Le reste du groupe a été encerclé et dirigé vers l'hôpital Mustapha où les résidents ont fini leur rassemblement.

Selon le Dr Sid Ali Merouane, délégué du Camra, «ni le ministre de la Santé ni le Premier ministre ne sont disposés à débloquer cette situation. Nous avons tenté de déposer une requête au niveau de la présidence mais on nous a informé que le bureau d'ordre est fermé et que le service des relations publiques a été dissous». Le ministre de la Santé a annoncé



Tous les accès à la présidence ont été encerclés par les services de sécurité.

que le statut du résident est finalisé. Cependant, le Camra précise que les résidents n'ont pas fait quatre mois de grève uniquement pour le régime indemnitaire.

Le collectif, qui rappelle qu'il est toujours disposé à négocier, exige une solution à l'ensemble de ses revendications. Aujourd'hui, les résidents bouclent leur 100^e jour

de débrayage et toujours pas de réponse à leurs revendications, alors que le spectre d'une année blanche plane.

S. A.

LES PRATICIENS SPÉCIALISTES DÉÇUS**«La tutelle n'a pas respecté ses engagements»**

Les praticiens spécialistes de la santé publique se disent insatisfaits de la concrétisation de l'accord avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. A ce jour, aucune action effective n'est venue apaiser la colère des travailleurs.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - Dans un communiqué rendu public, le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique, qui a réuni son conseil national fin juin pour évaluer la situation, appelle les praticiens spécialistes à rester «mobilisés, à l'écoute et plus que jamais vigilants et solidaires».

Le syndicat estime que «malgré les délais largement dépassés, le niveau de concrétisation de l'accord de mai 2011 s'avère insuffisant».

Les revendications principales et urgentes n'ont pas encore été prises en charge. Il s'agit de l'amendement du statut et l'organisation du premier concours de passage au grade de principal qui bloque plus de 2 000 spécialistes.

«Nous rappelons que les pouvoirs publics se sont engagés à prendre en charge l'amendement du statut, d'autant que l'échéance du 30 juin donnée par ces derniers est maintenant dépassée».

S'agissant de l'organisation du premier concours de passage au grade de principal, le conseil national estime que la tutelle n'a pas respecté ses engagements et déplore le retard accusé dans sa mise en œuvre.

«Le blocage de ce premier concours de gradation depuis l'indépendance pénalise des milliers de praticiens et suscite des interrogations. Cette situation responsable du départ de milliers de spécialistes met en péril tout le système de santé.»

En outre, le SNPSSP précise que le nouveau régime indemnitaire «établi sur le statut de 2009

et non pas sur celui proposé à l'amendement comme convenu avec le ministère de la Santé, est en deçà de ce qui est légitimement dû aux praticiens spécialistes et en deçà des engagements du ministère qui étaient de parvenir, au moins, à un doublement des salaires».

A titre d'exemple, le syndicat indique que la prime d'amélioration des performances a été plafonnée à 30% alors qu'elle est accordée à 40% à d'autres corps de santé et à d'autres secteurs (éducation, enseignement supérieur). Le taux des autres indemnités, dit-on, a été réduit comparativement aux autres départements.

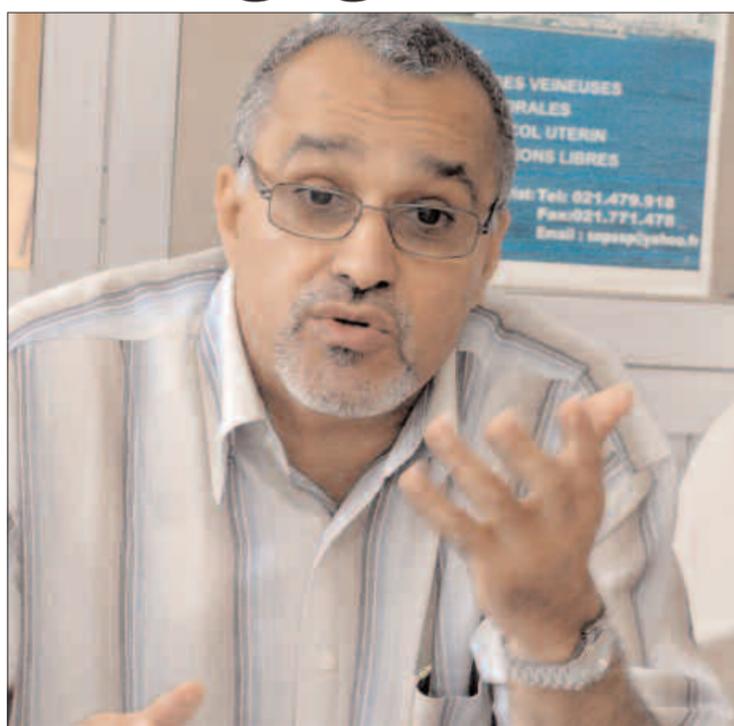
Les membres du conseil national ont également dénoncé «la

dysharmonie qui caractérise la progression entre les grades, pénalisant le troisième grade, ce qui dévalorise la carrière du praticien spécialiste». «Rien n'est encore réglé. Cela a trop traîné», soutient le docteur Yousfi Mohamed, président du syndicat.

La prime d'intéressement, le logement de fonction et le service civil sont également les points qui n'ont pas été étudiés par les autorités. Le syndicat, qui se concerta encore avec sa tutelle dans le cadre de la commission mixte, préfère attendre jusqu'au mois de septembre.

«Le conseil national a décidé que si aucune évolution notable dans la prise en charge de la plateforme de revendication n'est enregistrée d'ici le début septembre 2011, il sera procédé à la convocation des assemblées générales locales pour prendre les décisions idoines».

I. B.



Pour le docteur Yousfi, aucune revendication n'a été prise en charge.

LES ENSEIGNANTS VACATAIRES MANIFESTENT DEVANT LE MINISTÈRE**«Nous ne demandons pas la charité»**

Les enseignants vacataires ont revendiqué, hier, leur intégration à travers un sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Deux sit-in hebdomadaires sont prévus jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Ils étaient une quinzaine d'enseignants vacataires regroupés, hier, devant le ministère. Leur grief : l'intégration.

«Nous observerons un sit-in chaque lundi et jeudi jusqu'à satisfaction de nos revendications», clament les enseignants vacataires, venus de différentes universités du pays. Les protestataires dénoncent une situation socio-professionnelle lamentable.

Sans couverture sociale, la maigre rémunération qu'ils perçoivent en fin d'année tourne

autour de 60 000 DA voire moins dans certaines universités.

«Nous ne demandons pas la charité, nous réclamons notre droit d'être recrutés» indiquent-ils. Certains d'entre eux comptabilisent une quinzaine d'années de vacation. Les protestataires comptent aller plus loin dans leur action de protestation. «Nous sommes prêts à aller plus loin. Nous n'hésiterons pas à recourir à la grève» lance Kahina, enseignante vacataire à l'ENS de Kouba. Et d'ajouter «faudrait-il faire une grève de la faim ou s'immoler pour se faire entendre ? Nous demandons des postes pour tous les vacataires». Reçus dans l'après-midi par le chef de cabinet, ils en ressortent confus de cette rencontre.

D'après un représentant des protestataires, le chef de cabinet leur a fait savoir qu'ils ne sont pas reconnus comme vacataires et qu'ils ont

été recrutés à titre de tâches accessoires. L'intégration ne serait pas du ressort de la tutelle, puisqu'aucun contrat ne la lie à ces vacataires.

Toutefois, ce responsable leur promet l'entame d'une enquête afin de déterminer le nombre exact des vacataires et des heures de vacation. Rappelons que des délégués des enseignants vacataires des universités de l'Est, de l'Ouest ont été reçus par le secrétaire général du ministère le 23 juin dernier.

Au sujet de cette rencontre, les enseignants reprennent, déçus, les propos de ce responsable : «Même si vous êtes tous docteurs, nous ne sommes pas obligés de vous recruter, nous vous avons formés et donné tous les moyens pour obtenir vos diplômes, votre recrutement n'est pas notre problème».

W. Z.